



MODULE DE FORMATION APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS

REF. ARI

OBJECTIFS

- Porter un Appareil Respiratoire Isolant en toute sécurité.
- Connaître les différents types d'appareils de protection respiratoire et choisir la protection adaptée.
- Effectuer une première intervention et une reconnaissance sous ARI.
- Effectuer la maintenance du 1^{er} degré des ARI.

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne pouvant être concernée par le port d'une protection respiratoire à son poste de travail.
- Personnel ayant à effectuer une intervention en atmosphère viciée.
- Personnel sélectionné pour devenir Equipier de Seconde Intervention.

PRÉ REQUIS

- Ne pas souffrir de claustrophobie physiologique.

CONTENU

- Les atmosphères non respirables et les dangers des fumées.
- Les différents types d'appareils de protection respiratoire : ANP narguilés, masques à cartouches, Appareils Respiratoires Isolants à Circuit Ouvert (ARICO) .
- Mise en œuvre de l'appareil.
- Méthodologie d'intervention et technique de progression.
- Mises en situation d'intervention dans un milieu clos et enfumé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel.
- Evaluation de l'aptitude de chaque stagiaire.
- Mise en pratique sur parcours extérieur et dans une cave enfumée.

DURÉE DE FORMATION.

- 4 heures.

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 8 stagiaires maximum.